

Offre d'emploi

Le Département du Territoire de Belfort recrute à temps plein, deux postes, de :

Infirmier(ère)- Puériculteur(trice) (H/F)

Tout(e) candidat(e) à ce poste devra impérativement être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier ou de Puéricultrice.

Par voie statutaire (**infirmiers ou puéricultrice territoriaux**), contractuelle ou selon la législation applicable aux travailleurs handicapés.

Ce poste est soumis aux dispositions de l'article L.133-6 du Code de l'action sociale et des familles et au décret n°2024-643 du 28 juin 2024, qui prévoient que toute personne intervenant dans le champ social et médico-social auprès de mineurs doit solliciter une **attestation d'honorabilité**. Celle-ci devra être fournie avant tout recrutement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + copie de votre diplôme + dernier arrêté de situation*) jusqu'au **3 mai 2026 inclus**, par courrier à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Direction des Relations Humaines
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex

ou par courriel à l'adresse suivante :

candidature@territoiredebelfort.fr

Sous réserve de modification pour des raisons de disponibilité du côté de la collectivité, le jury se tiendra lors de la semaine 23 soit du 1^{er} au 5 juin 2026.

* pour les titulaires de la fonction publique uniquement

Profil de poste

Infirmier(ère) – Puériculteur(trice) (H/F)

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le département du Territoire de Belfort est un territoire dynamique et innovant permettant de développer des politiques ambitieuses et structurantes au travers du projet de mandat « CAP 2028 » en proximité des habitants.

Animé par des valeurs d'exemplarité, de solidarité, de confiance, de respect, de disponibilité et d'implication, le Département pilote de nombreux projets sur le Territoire afin d'en renforcer son attractivité tant auprès de ses citoyens que de ses agents.

La Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, chef de file de la prévention précoce, a pour objectif de s'adresser à tous (femmes enceintes, enfants de moins de 6 ans et parents) dans un objectif d'universalisme proportionné afin de contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et leurs effets sur la santé. Cela repose sur une organisation départementale de proximité au travers de 7 implantations territoriales : les Espaces de Solidarités Départementales (ESD) et leurs antennes.

La PMI s'attache à prévenir, repérer et dépister la pathologie avant qu'elle ne survienne ou la prendre en charge le plus précocement possible. Elle rencontre les familles aux étapes clés : grossesse, naissance, bilan de santé en école maternelle.

La puéricultrice a ainsi pour mission de favoriser le développement harmonieux de l'enfant de 0 à 6 ans. Elle assume cette mission sous la responsabilité du Médecin départemental de PMI et ce dans le cadre de l'équipe de PMI d'un espace de solidarités départementales. Au sein de cette dernière, elle prend également part au dispositif de protection de l'enfance.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer une démarche de prévention précoce permettant le repérage, l'évaluation et la prise en charge des situations de vulnérabilité de la période périnatale.
- Assurer le suivi clinique régulier des 0 – 6 ans en lien avec le médecin de PMI de l'ESD : suivi staturo-pondéral, suivi du développement psychoaffectif, suivi de l'interaction mère-enfants et aspects éducatifs.
- Réaliser sous la responsabilité du médecin de PMI du secteur, les bilans en petites et moyennes sections d'école maternelle.
- Ces activités se développeront selon des modalités variables : visites à la maternité, visites à domicile, permanences, actions collectives de soutien à la parentalité, consultations de nourrissons, bilans en école maternelle.

- Prendre plus particulièrement en charge, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, les questions liées à la petite enfance (0 – 6 ans) :
 - dispositifs de prévention et d'aide,
 - protection de l'enfance,
 - surveillance administrative des enfants confiés en vue d'adoption.
- Mener des investigations : informations préoccupantes des enfants de moins de 6 ans.
- Entretenir un réseau de partenaires de l'enfance, internes et externes susceptibles :
 - d'aider à repérer et évaluer,
 - d'enrichir les suivis engagés (formation / information / documentation),
 - d'appuyer les mesures prises (synthèses, points de situation, etc.).
- Prendre part au fonctionnement de la DAS PMI, à l'animation transversale et à la mise en œuvre des orientations du projet de Direction (évolution des pratiques professionnelles, observation sociale).

COMPÉTENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE

- Maîtrise des techniques d'intervention sociale et médico-sociale, sens de l'observation.
- Capacité à gérer des tensions voire des conflits.
- Compétences cliniques relatives à la santé du jeune enfant
- Connaissance des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de petite enfance ; capacité à les rendre intelligibles (pédagogie).
- Maîtrise des techniques d'animation et d'éveil des enfants de moins de 6 ans.
- Aptitude à rendre compte de son travail.
- Capacité à travailler en équipe et à établir des partenariats notamment dans une approche de travail social collectif.
- Capacité à susciter initiatives et projets.
- Connaissance des collectivités territoriales appréciée.
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques.

SAVOIR ÊTRE

- Qualité relationnelle et de dialogue.
- Savoir relativiser et prendre du recul.
- Sens du travail collaboratif.
- Sens de l'initiative.

NOS AVANTAGES

- Rémunération statutaire ou selon profil pour les contractuels(elles), avec primes (RIFSEEP) et autres composantes règlementaires de rémunération.
- Temps de travail à temps complet : 37h10/semaine, 12 jours de RTT (sous réserve des continuités de service, possibilité d'organiser son temps plein sur 4,5 jours par semaine ou 9 jours par quinzaine).
- 25 jours de Congés Payés, Compte Epargne Temps.
- Prise en charge de 75% des abonnements aux réseaux de transports publics.
- Prestations sociales du Comité National d'Action Sociale.
- Participation employeur à la prévoyance et à l'assurance santé.
- Coffre-fort numérique pour la gestion sécurisée de vos documents (paie, etc.).
- Offre de formations innovantes.
- Accompagnement aux concours.

Pourquoi postuler au sein de notre collectivité au service du Territoire du Lion ?

Le Département a une histoire atypique qui ne remonte qu'à 1922, pourtant le Territoire possède une personnalité unique que l'on retrouve dans le caractère de ses habitants, les Terrifortains, autour de valeurs fortes : solidarité, fierté et convivialité.

De plus en plus identifié comme "Territoire du Lion", intrinsèquement lié au célèbre Lion de Bartholdi, notre collectivité se démarque au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté par son titre de plus petit département de France. Malgré sa taille, très peu de destinations ne réunissent en aussi peu de place une telle diversité de paysages et de sites naturels, dont de nombreux avec une gestion départementale comme le site du Malsaucy, lieu emblématique du festival des Eurockéennes.

Cadre de vie attractif, accessible, à taille humaine, territoire d'avenir où l'innovation est une réalité : choisir de s'investir pour le Département, c'est choisir de s'investir aux côtés d'équipes enthousiastes, engagées et volontaires, au service des solidarités territoriales et humaines.

Rejoignez-nous !! (candidature@territoiredebelfort.fr)